

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Malgré les risques sanitaires, la société Esterra et la Métropole Européenne de Lille poursuivent la collecte des déchets. Les équipes de ramassage ont dû s'adapter pour éviter les risques de contamination.

- Collecte des déchets ménagers et des déchets verts : **tous les lundis**.
- Collecte des déchets recyclables : **mercredi 15 avril** puis vraisemblablement toutes les 4 semaines.

Veillez à sortir vos poubelles la veille au soir.

- **Informations :**
 - www.esterra.fr/index.html
 - Tél. : 0811 44 50 99
 - www.neuville-en-ferrain.fr

— **Les déchèteries du territoire et le service des encombrants sont fermés jusqu'à nouvel ordre.**

VOS COMMERÇANTS MOBILISÉS



Vos commerçants de proximité autorisés à ouvrir restent mobilisés tout en respectant les gestes barrières ! Certains assurent des livraisons à domicile, n'hésitez pas à les contacter.

Reprise du marché de plein air depuis le mercredi 8 avril 2020 de 8h30 à 13h00 sur la place du Général de Gaulle

• LES BOULANGERIES

- Ange 03 20 22 16 69
- Brisset 03 20 94 29 65
- Dauchy 03 20 76 32 76
- Leveugle 03 20 03 32 39
- La Neuvilleoise 03 20 94 01 20
- Les Papillons 03 20 68 20 86

• LES BOUCHERIES

- Catteau 03 20 94 21 09
- Notteau 03 20 94 11 13

• LE SUPERMARCHÉ

- Carrefour contact 03 20 27 98 85

• LES PHARMACIES

- Herman 03 20 01 83 87
- Hirchi 03 20 48 48 70
- Rajan 03 20 94 75 34

• RESTAURATION

- Estaminet du Chemin vert 03 20 85 97 02
- Food truck La Croustillante 06 77 71 40 14
- Friterie La Baraque 07 71 88 87 29
- Pizzeria la Svolta 03 20 23 28 64

• DIVERS

- Clinique vétérinaire 03 20 40 90 21
- Tom & Co 03 20 37 55 84
- Fleurs Aurélie Masure 03 20 94 16 02
- Garage Debreyne 06 74 78 78 32
- Librairie la Brouette 03 20 94 53 02
- Le Café du Centre 03 20 03 43 44
- NeuvilleFlor 03 20 37 64 43

• VOS COMMERÇANTS DU MARCHÉ

- Abdo le Provençal 06 68 33 51 46
- Faes 03 20 23 89 59
- Ferme Sainte-Barbe 03 20 23 08 33

ÉVÉNEMENTS et ACTIVITÉS ANNULÉS

Suite aux mesures prises par le Ministère de l'Intérieur contre la propagation du Covid-19, la Ville et les associations neuvilleoises ont été contraintes d'annuler leurs prochains événements, avec notamment l'annulation du marché aux puces du 1^{er} mai, des centres de loisirs et des mercredis récréatifs, des formations

BAFA, de la journée «Sport pour Tous» du 16 mai, des classes de découverte de fin mai. Si des règlements ont été faits, un remboursement vous sera alors effectué.

— **À noter que seul le don du sang peut avoir lieu chaque dernier vendredi du mois.**

A conserver : les numéros essentiels d'alerte et de solidarité

- Allo enfance en danger 119
- Violences faites aux femmes 3919
- SOS Amitiés 09 72 39 40 50
- Urgence bucco-dentaire 09 70 50 02 05
- Centre communal d'action sociale 03 20 11 67 19



Covid-19

information

CORONAVIRUS 2019 n-Cov

LE POINT SUR LA SITUATION

#RestezChezVous

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

L'actualité liée à la crise sanitaire évoluant sans cesse, pour vous tenir informé quotidiennement, rendez-vous sur

<https://www.neuville-en-ferrain.fr/>

ou sur

<https://www.facebook.com/mairie.neuvilleenferrain/>



Chères Neuvilleoises, chers Neuvilleois,

Depuis le 17 mars, votre quotidien a changé suite à la mise en place du confinement. Le nôtre aussi. Le travail des élus et des services municipaux a été bouleversé. Malgré cette situation, nous nous sommes adaptés avec toujours en ligne de mire cette mission qui nous guide : vous épauler dans ces moments singuliers. Pour cela, je peux compter sur nos agents pour vous apporter les services essentiels. Dans ces moments difficiles, il y a aussi quelques rayons de soleil : dans le ciel bien sûr, mais aussi à travers vos actions. Chaque jour, de nombreux gestes d'entraide nous sont proposés. Cette crise nous rendra plus forts, j'en suis sûre. Cependant, vous êtes aussi nombreux à nous remonter des gestes d'incivilité inacceptables.

« **Restez chez vous** » est la seule voie envisagée pour faire barrage à ce virus. Respectez les consignes, pour que nous puissions à nouveau nous retrouver ensemble pour fêter la vie à Neuville-en-Ferrain.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain

Conseillère Départementale du Nord

Conseillère de la Métropole Européenne de Lille



ZOOM
SUR

PLAN DE CONTINUITÉ : LA MAIRIE et SES SERVICES SONT À VOS CÔTÉS

Afin de protéger au mieux la santé de tous, la Mairie ainsi que ses différents accueils physiques sont fermés au public. Cependant, un plan de continuité d'activité du service public a été mis en place. Celui-ci permet d'assurer les missions obligatoires et importantes des différents services et de répondre à vos questions. L'accueil est maintenu grâce aux permanences téléphoniques :

- **Mairie / État-civil : 03 20 11 67 00**
- **Services techniques : 03 20 11 67 13**
- **CCAS : 03 20 11 67 19**
- **Petite enfance : 03 20 11 67 10**
- **Jeunesse, vie éducative & sportive 03 20 11 67 12**

• **Pôle événementiel : 03 20 11 67 69**

Vous pouvez également nous contacter par mail : contact@neuville-en-ferrain.fr

Pré-inscriptions scolaires, prolongation jusqu'au 7 mai 2020

Si vous êtes parents d'enfants entrant pour la 1^{ère} fois en école maternelle ou en cas d'emménagement, vous devez

effectuer une demande de pré-inscription scolaire. Pour les enfants neuvilleois, rendez-vous sur notre site Web pour compléter le dossier et le renvoyer à contact@neuville-en-ferrain.fr. Pour les enfants non neuvilleois, prenez contact avec le service Éducation au 03 20 11 67 28.

À savoir...

- Le service des affaires civiles assure une permanence téléphonique 7j/7 (actes, certificats d'hérédité...).
- Les mariages et parrainages républicains des mois d'avril et de mai ont été reportés.
- Les locations de salles des mois d'avril et de mai ont été annulées.
- Suite à un arrêté municipal, le cimetière est fermé jusqu'à nouvel ordre.
- Le mobilier urbain est désinfecté régulièrement.
- Les activités de bricolage ou de jardinage, comme la tonte des pelouses, sont autorisées du lundi au samedi de 8h30 à 19h30, et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

GARDE D'ENFANTS

Depuis le début du confinement, un service de garde d'enfants des personnels gestionnaires de la crise, notamment soignants et forces de sécurité intérieure, a été mis en place sur présentation de justificatifs (fiche de salaire et attestation sur l'honneur) :

- Pour les enfants non-scolarisés, renseignements auprès du service Petite

enfance : 03 20 11 67 10.

- Pour les enfants scolarisés, renseignements auprès du chef d'établissement.

- Pendant les vacances scolaires, renseignements auprès du service Éducation : 03 20 11 67 79.

— **L'enfant accueilli doit venir avec son pique-nique et sa boisson.**

CCAS & PORTAGE DES REPAS AUX SENIORS À PARTIR DE 60 ANS et PLUS

Le portage des repas aux domiciles des seniors a été élargi. Durant la période de confinement, ce service est accessible aux Neuvilleois à partir de 60 ans.

Les bénéficiaires peuvent se faire livrer leurs repas du lundi au dimanche y compris les jours fériés.

Depuis le 17 mars, les demandes ont doublé pour atteindre une moyenne de 110 repas livrés chaque jour.

Les nouvelles inscriptions au portage de repas à domicile sont prises par téléphone auprès du service restauration de la Ville 03 20 11 67 51. Attention, à la première commande, un délai de 48h est à prévoir.

Un CCAS aux petits soins des seniors...

Depuis le début du confinement, le Centre communal d'action sociale se charge de prendre très régulièrement des nouvelles des personnes isolées ou fragiles. De plus, une campagne d'appels téléphoniques est organisée auprès des plus de 70 ans pour prendre de leurs nouvelles et identifier leurs besoins.

Grâce à des Neuvilleois bénévoles, un service d'entraide a été mis en place, notamment pour réaliser les courses des personnes qui en ressentent le besoin. Vous êtes Neuvilleois et rencontrez des difficultés en cette période ? Vous connaissez une personne fragile ou isolée ? **Contactez le CCAS au 03 20 11 67 19.**



SE DÉPLACER PENDANT LE CONFINEMENT

Des dérogations de déplacements sont possibles pour des DÉPLACEMENTS IMPÉRIEUX ET PROFESSIONNELS.

Des exemplaires «papier» sont disponibles devant les locaux du CCAS, tous les matins de 9h à 12h.

Nouveau : une version numérique

Une attestation dématérialisée est disponible sur www.interieur.gouv.fr. Attention, il faut aussi être muni d'une pièce d'identité.

● **La Poste**

À compter du mardi 14 avril 2020, le bureau de Poste de Neuville-en-Ferrain sera ouvert tous les matins, du lundi au vendredi de 9h à 12h. S'agissant du service de distribution du courrier, il devrait fonctionner 3 jours par semaine : mercredi, jeudi, vendredi.

● **Déplacements vers la Belgique Sont autorisés :**

- les déplacements professionnels, les déplacements des personnes ayant une garde alternée dont l'autre parent est domicilié en Belgique ou en France, les étrangers disposant d'un permis de séjour belge, français ou européen, rejoignant leur domicile, conjoints et enfants.

Sont interdits :

- les déplacements pour des biens de consommation courante : tabac, essence et les déplacements vers les résidences secondaires.

— **Tout contrevenant encourt une amende de 4.000 € et/ou 3 mois de prison.**

Coronavirus COVID-19

Attestation de déplacement dérogatoire numérique

MODE D'EMPLOI

- Renseigner les informations sur le formulaire en ligne.
- Générer le fichier au format PDF.
- Création automatique d'un QR Code.
- Présenter ce fichier PDF lors du contrôle aux forces de sécurité, avec une pièce d'identité.

Le service est accessible sur tout type de terminal mobile (smartphone ou tablette), au travers d'un navigateur.